

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MAYET-DE-MONTAGNE****COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 31 MAI 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le trente-et-un mai à dix-neuf heures trente, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Le Mayet-de-Montagne s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RAYMOND

Après qu'il eût été procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration et constaté que le quorum était atteint, Monsieur le-Président a ouvert la séance.

Étaient présents : M. Jean-Pierre RAYMOND, Mmes Marie-Noëlle LARIVIERE, Josiane TARTARIN, Véronique MARION, Françoise GRASSI, et M. Jean-Pierre MOLETTE.

Étaient absentes et excusées : Mmes Isabelle SENEPIN et Jocelyne LACROIX.

Était absente : Mme Christel SIGOT.

Date de la convocation du conseil d'administration : 17 mai 2022.

A été nommée secrétaire de séance : Mme Véronique MARION.

Nombre d'administrateurs : 9

- en exercice : 9
- présents : 6
- votants : 6

❖ (05/2022) AIDE SOCIALE

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale émettent un avis favorable à la demande de renouvellement de la prise en charge des frais de séjour à l'E.H.P.A.D. "Résidence du Parc", situé au MAYET-DE-MONTAGNE (Allier), 5 avenue Chabrol, pour
à compter du 1^{er} juillet 2022.

Fait, et délibéré à l'unanimité, à Le Mayet-de-Montagne, le 31 mai 2022.

Les membres présents ont signé au registre.

À Mayet-de-Montagne, le 2 juin 2022

Le Président du C.C.A.S.
Jean-Pierre RAYMOND

**CENTRE COMMUNAL
d'ACTION SOCIALE**
13250 LE MAYET-DE-MONTAGNE